

Communiqué de presse – 26 juin 2018

Stratégie

Les Vins du Val de Loire s'impliquent dans la transition vers une viticulture durable

À l'occasion de son assemblée générale organisée à Tours ce mardi 26 juin, InterLoire, l'Interprofession des Vins du Val de Loire, organisait une session de réflexion/débat, introduite par Christophe Riou, Directeur adjoint de l'Institut français de la vigne et du vin, pour travailler avec l'ensemble des acteurs de la filière, à la mise en œuvre d'une mission viticulture durable et accompagner les entreprises vers la transition écologique.

Cette session, qui a réuni les membres du Conseil consultatif d'InterLoire, composé des membres de l'Assemblée Générale ainsi que des présidents d'O.D.G. et des fédérations viticoles du Val de Loire, s'inscrit dans la continuité des États généraux de l'alimentation organisés l'automne dernier au niveau national. Le plan national alors présenté par les acteurs de la filière viticole fixe en effet l'objectif d'une transition vers une viticulture durable qui puisse « être génératrice de valeur afin d'assurer non seulement le coût de la transition écologique, mais aussi le développement économique » de la filière.

## Des objectifs déclinés par région

Sur le seul volet environnemental, le plan fixe plusieurs engagements. Certains chiffrés comme celui de ne plus utiliser d'herbicides sur au moins 50% des surfaces d'ici à 2020 ou celui d'un minimum de 50% d'exploitations certifiées HVE en 2025. D'autres sont plus généraux comme la promotion des bonnes pratiques contre le réchauffement climatique, le recours aux produits phytosanitaires alternatifs ou la possibilité de modifier les cahiers des charges des AOC et des IGP afin de favoriser une viticulture économe en produits phytosanitaires et de permettre la plantation de cépages résistants.

## En Val de Loire, une interprofession mobilisée

En assurant que la transition « devra s'appuyer sur l'expertise et la légitimité des interprofessions, notamment pour la mise en relation des capacités de production du vignoble avec les demandes des marchés », le plan filière place les interprofessions au cœur du système. Pour Jean-Martin Dutour, Président d'InterLoire, c'est un parti-pris logique et même bienvenu : « Si certaines mesures relèvent du niveau national, d'autres ne peuvent être mises en œuvre qu'au plan régional. Notre rôle sera donc de définir les indicateurs pertinents et de réunir les conditions pour progresser vers une viticulture encore plus durable et économiquement performante. Cela prendra du temps mais nous avons sur ce sujet une obligation de moyens et de résultat. »

Un logo pour InterLoire



Également présenté à l'occasion de l'assemblée générale, ce logo permet de distinguer la communication institutionnelle de la communication grand public qui continuera à s'appuyer sur le logo « Vins du Val de Loire » qu'InterLoire partage avec le Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre.

Sobre et dynamique, ce nouveau logo, dont le vert celadon et la vague formée par les deux dernières lettres évoquent la Loire, invite à une lecture horizontale, reflet de la dimension transversale d'InterLoire.

À PROPOS D'INTERLOIRE : l'Interprofession des vins du Val de Loire rassemble 3000 opérateurs (viticulteurs, négociants et coopératives) qui commercialisent en moyenne 2 millions d'hectolitres par an équivalent à 270 millions de bouteilles. Elle regroupe 50 appellations, dénominations et IGP réparties sur 43 000 hectares et 14 départements ligériens, de la Vendée au Puy-de-Dôme, représentant 80% des volumes du bassin ligérien.

InterLoire s'inscrit au cœur de la 3ème région de vins d'appellation de France avec pour missions le pilotage économique de la filière, la recherche et l'expérimentation, la défense et la promotion des vins du Val de Loire.

Agence Clair de Lune InterLoire

Emilie Charvet & Philippine Bondil Anne-Sophie Lerouge

04 72 07 31 93 02 47 60 55 23

philippine.bondil@clairdelune.fr as.lerouge@vinsvaldeloire.fr



